

Convocation du 3 novembre 2015

- *Création réserve communale de sécurité civile*
- *Tarif affouage*
- *Transfert de crédits*
- *Chiffrage et hypothèse aménagement bretelle rond-point*
- *Adoption rapport d'activité 2014 du SICTOM*
- *Questions diverses*

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 novembre 2015

Présents : FAIVRE Jean-Pierre, SERRUOT François, BAUDARD Didier, FEVRE Corinne, ROUSSEAU François, HUMBLLOT Yves, BALLOT Emmanuelle, PRUNEAUX Andrée, LAPLACE Jean-Louis, PESENTI Bruno, LABOUROT Céline, VIELLARD Benoit, BUCHAILLOT Thierry, GAUTHIER Audrey

CREATION RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer une réserve communale de sécurité civile, chargée d'apporter son concours au maire en matière d'appui logistique et de rétablissement des activités selon les termes de l'article L724-1 du code de la sécurité intérieure. Il s'agit d'assurer la surveillance des digues situées sur le territoire communal en cas de crue de la Loue.

Un arrêté municipal en précisera les missions opérationnelles et l'organisation.

TARIF AFFOUAGE :

Le Conseil Municipal, sur proposition de l'ONF :

- Destine le produit des coupes, perches, brins et petites futaies d'une superficie de 7.40 ha, à l'affouage sur pied 2015-2016
- Approuve le règlement relatif à l'affouage
- Fixe à 30 € par lot le tarif de l'affouage 2015-2016

TRANSFERT DE CREDITS :

Afin de pouvoir mandater le montant du FPIC 2015,
Le Conseil Municipal décide d'effectuer un transfert de crédits de 500 euros de l'article 61522 à l'article 73925.

CHIFFRAGE ET HYPOTHESE AMENAGEMENT BRETELLE ROND-POINT :

M. LAGUT du cabinet ABCD présente au conseil municipal le résultat de l'étude de faisabilité de la voie d'accès au rond-point. Sont exposés :

- Le Rapport d'étude expliquant le contexte
- Le Plan de situation
- Les Profils en long et en travers type
- Le Plan d'état des lieux
- L'Hypothèse d'aménagement

Le Montant des travaux est évalué à 386 600 €. Subventions possibles :

- ✓ « amendes de police » 25 % plafonnée à 30 000 € de travaux, soit : 7 500 €

- ✓ Subvention SIDEC pour enfouissement des réseaux EDF et France Télécom. D'autres subventions seront recherchées.

ADOPTION RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DU SICTOM :

Le Conseil Municipal,

Prend acte du rapport d'activités 2014 du SICTOM de la zone de Dole.

A noter : A compter du 1^{er} janvier 2016, le ramassage des bacs bleus ou jaunes aura lieu les semaines **PAIRES**.

QUESTIONS DIVERSES :

- Suite à la précédente séance, le Conseil municipal examine un devis pour l'aménagement du cheminement le long de l'ex RN 5, en direction de la nouvelle boulangerie, côté gauche. Il s'élève à 16 580 €. Le précédent devis, aménagement côté droit, était de 4 617 €. Résultat du vote :
 - ✓ Aménagement côté droit : 6
 - ✓ Aménagement côté gauche : 5
 - ✓ Abstentions : 3
- Le Conseil Municipal accepte le devis de la SOGEDO, d'un montant de 1 090 euros, pour l'entretien annuel des pompes de relevage, rue de la Gare et débourbeur, route nationale.3
- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du locataire du logement communal, 7 Route Nationale, de résilier son bail de location à compter du 5 décembre prochain. Ce départ rapide est motivé par un emploi trouvé hors de la région. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de résilier le bail de location du logement, 7 Route Nationale, à compter du 5 décembre 2015.
- Considérant la forte augmentation de fréquentation de la cantine scolaire, le Conseil Municipal, décide la création d'un emploi de contractuel pour accroissement temporaire d'activité, 1,5 h par jour de cantine, pour seconder l'agent titulaire. (Vote 13 pour, 1 abstention)
 - Le site internet de la commune sera prochainement mis en service
 - Les colis pour les personnes âgées seront distribués le samedi 12 décembre.
 - L'arbre pour le climat sera planté le samedi 28 novembre.

Séance levée à 22 H 30

LE MAIRE

Jean-Pierre FAIVRE